

AGENDA

AVRIL

Vendredi 19 avril

Conférence / débat

Salle Le Grand Pré - 18h30

« Le frelon asiatique »

animée par M. Thierry Lardier, apiculteur.

Jeudi 25 avril

*Après-midi spectacle
pour les enfants*

Salle Le Grand Pré - 15h00 - Tarif : 3€

Théâtre de marionnettes
par le Théâtre du Petit Jardin .

MAI

Dimanche 8 mai

Fête de la Victoire

Rassemblement devant la mairie - 11h15

Cérémonie au monument aux morts
et verre de l'amitié.

Mercredi 15 mai

*Atelier-fabrication de
marionnettes*

Salle Le Grand Pré - 14h00 à 17h30 - Tarif : 7€

Pour les enfants proposé par le Théâtre du Petit
Jardin. Nombre de places : 12

Samedi 25 mai

Atelier créatif

Salle Le Grand Pré - 14h30 à 17h00

Tarif Maternelle au CP : 8€

Tarif CE1 au CM2 : 12€

Pour les enfants à partir de 3 ans, sur le thème
de la Fête des Mères.

A l'initiative de Créations/Récréations.

Vendredi 31 mai

Fête des voisins

Place du Jeu d'Arc à partir de 19h00

Tables et chaises à disposition pour une soirée de
pique-nique tiré du panier de chacun.

JUIN

Vendredi 7 juin

*Jeux de société à l'école
de Jonquières*

École - Dès 13h30

Appel à participation des seniors pour
un après-midi ludique avec les élèves.
Contact : 03 44 83 97 28.

Samedi 8 juin

Escape game pour tous

Salle Le Grand Pré - à partir de 10h00

Tarif : 12€ par équipe

de 4 personnes au plus.

(Créneau sur réservation)

Sur le thème d'Alice au pays des merveilles,
proposé par le Théâtre du Petit Jardin.

Mercredi 12 juin

Pique-nique

City-stade - 12h00

Organisé par le Comité des Fêtes.

Vendredi 28 juin

Fête de l'École

École

Organisée par les enseignants et l'association
des parents d'élèves avec spectacle des enfants,
jeux et restauration sur place.

Samedi 29 juin

Jonquières en fête

De 14h30 à minuit

Évènement organisé par la commune et les
associations - Musique - Jeux pour les enfants
Restauration sur place - Feu d'artifices.

Mentions légales

Directeur de la publication : JC CHIREUX - Rédaction Service communication - 18 rue de l'Archerie - 60680 Jonquières

Illustrations : conseillers, associations. Paru en avril 2024

site : <https://www.jonquieres60.fr> - <https://facebook.com/mairiedejonquieres/> - E-mail : contact@jonquieres60.fr



LE MOT DU MAIRE

Chères Jonquiéroises, chers Jonquiérois.

C'est le printemps, un moment de renouveau mais aussi l'occasion de vivre ensemble de beaux moments de convivialité.

Dans les bois nos jonquilles sont de la fête, et le muguet arrive à grands pas, toute la végétation reprend son activité.

Vous découvrirez dans ce numéro les activités et manifestations prévues pour les mois à venir. Je me réjouis de ces rendez-vous qui reflètent le bien vivre dans notre commune.

Le 9 juin prochain, vous serez appelés à aller voter pour les élections européennes.

Je vous encourage à accomplir ce geste citoyen qui vous donne la possibilité de participer démocratiquement à la vie de notre pays.

Vous avez jusqu'au 3 mai prochain pour vous inscrire sur les listes électorales.

Enfin vous le savez la transition énergétique est un défi que nous essayons de relever chaque jour ; c'est pour cela que nous venons de commander un camion électrique en remplacement du véhicule thermique.

Je reste à la disposition de chacun et c'est toujours un réel plaisir de dialoguer avec chacun d'entre vous.

Jean-Claude CHIREUX
Maire de Jonquières

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Les prochaines élections européennes auront lieu le **DIMANCHE 9 JUIN 2024**, vous pourrez voter si :

- Vous êtes domicilié à Jonquières
- Vous êtes majeur avant le 9 juin 2024
- Vous êtes inscrit sur les listes électorales avant le 3 MAI 2024
- Vous avez donné procuration à une personne de confiance.

Le scrutin se joue en **UN SEUL TOUR le 9 Juin 2024**



SUPPRESSION DE LA CARTE VERTE

Au 1^{er} avril 2024, la carte verte disparaît pour les véhicules immatriculés et laisse place au «FVA» (*fichier des Véhicules Assurés*).

Vous pourrez vérifier que vous êtes bien assuré en consultant le FVA sur : <https://www.fva-assurances.fr> avec votre numéro de plaque d'immatriculation.

Vous pouvez vous rapprocher de votre Compagnie d'assurances pour plus d'informations.



MUTUELLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a validé la proposition de la mutuelle MOAT pour proposer à l'ensemble des jonquiérois «MA MUTUELLE DE VILLAGE».

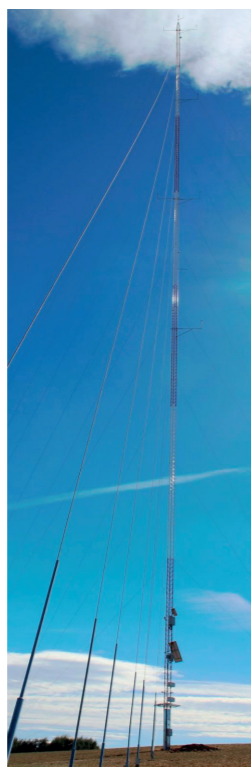
La première réunion d'information aura lieu le **mardi 14 mai 2024 de 10 h à 12 h** salle du Conseil Municipal. Un conseiller de la MOAT sera présent pour vous recevoir.



INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURE À JONQUIÈRES

Comme vous avez pu le remarquer, un mât de mesure a récemment été installé sur le territoire de Jonquières, au sud de la N31. Ce mât est installé dans le cadre des études menées actuellement pour valider la pertinence de développer une station de recharge directement raccordée à 1 ou 2 éoliennes sur le territoire de Jonquières. Il va non seulement fournir des données sur le gisement de vent disponible sur le site mais aussi des informations sur l'activité des chauves-souris dans la zone.

Le mât est équipé de 6 anémomètres et de 3 girouettes, qui permettent respectivement de mesurer la vitesse et direction du vent, dans le but d'obtenir une estimation précise de la quantité d'électricité renouvelable et locale pouvant être produite. Le mât est également équipé d'un microphone permettant de détecter et d'enregistrer l'activité des chauves-souris en altitude. Ces données contribueront à l'étude écologique en cours.



Le mât fait 100 mètres de haut et il est retenu au sol par 3 séries de haubans. Il restera en place pendant un an environ et sera ensuite démonté.

Le projet de station de recharge avec 1 à 2 éoliennes à Jonquières s'inscrit dans le cadre du réseau national de stations de recharge ultra-rapide en cours de déploiement par Kallista Energy. Une présentation de ce projet avait été proposée aux habitants lors d'une première permanence d'information en novembre dernier.

Une nouvelle permanence sera proposée une fois les études terminées, en fin d'année 2024.

Pour en savoir plus et suivre les avancées du projet en temps réel, rendez-vous sur le site :

www.temo.KallistaEnergy.com

LES ASSOCIATIONS VOUS PARLENT

CRÉATION-RÉCRÉATION

L'association Création Récréation organise le samedi 25 mai de 14h30 à 17h un **après midi créatif** pour les enfants de 3 à 10 ans sur le thème «**Fête des mères**».

Nous attendons nombreux les enfants...

Renseignements et réservation auprès de

- Nathalie : 06 85 41 08 30

- Sylvie : 06 75 12 35 63



TROC LA VIE

Que la pluie cesse enfin pour nous faire profiter de notre environnement privilégié !

Vous pouvez vous rapprocher de nous afin d'organiser diverses sorties (Stéphane 06 64 91 00 28)

Nous profitons de cet espace pour vous convier au **Vernissage des dessins des enfants** le vendredi 17/05 à 17h00 salle annexe de la mairie.

Ce concours en mettant à l'honneur les JO sera l'occasion d'une remise de récompenses (*dessins acceptés jusqu'à la veille dans la boîte aux lettres du 17 rue de la clé des champs*).

Enfin, seriez-vous prêt à participer à une «**Olympiade jonquiéroise**» en mutualisant les ressources ?



THÉÂTRE DU PETIT JARDIN

C'est un calendrier riche en événements que le Théâtre du Petit Jardin vous réserve pour l'année 2024.

Des **spectacles de théâtre et marionnettes** à destination des enfants, le 15 mai un **Atelier créatif pour les enfants** de 7 ans et plus, les 8 et 9 juin un **Escape game sur le thème d'Alice au pays des Merveilles** en juin, le 6 octobre une **Sortie au théâtre des Variétés** en matinée pour la pièce de Sébastien Castro «Une idée géniale», récompensée par plusieurs Molière. Il nous reste une vingtaine de places... N'hésitez pas à nous contacter pour réserver.

Le 21 septembre, une **Soirée théâtre à Jonquières** proposée par la Troupe, et le samedi 16 novembre nous organisons une **Sortie en bus, à la foire aux harengs et à la coquille St Jacques à Dieppe**... nous vous communiquerons les informations dès juin 2024 pour vos réservations.



A très bientôt

Nicole Delage – Présidente de l'association

COMPAGNIE D'ARC DE JONQUIÈRES

Les Archers de Jonquières ont renoué avec le podium se sont classés 3^{ème} du groupe 1 de la coupe d'hiver de la Ronde Mutuelle de l'Oise.



Comme chaque année le «**Tir à l'oiseau**» s'est tenu le lundi de Pâques. Cette année le **Chevalier Julien BUHLER** a abattu l'oiseau à la 9^{ème} halte et devient Roi pour l'année 2024.

le Bouquet Provincial se déroulera le 19 mai 2024 à Saint-Maximin (60).

Notre archère **Anne Claire Beauvais** sera présente au J.O. de Paris 2024 en tant que bénévole aux compétitions de Tir à l'Arc qui se dérouleront aux Invalides.



COMITÉ DES FÊTES DE JONQUIÈRES

Cette année 2024 a débuté avec un **LOTO** le 3 février. Près de quatre vingt dix personnes étaient venues jouer pour tenter de gagner télévision, week-end pour deux personnes, abonnement de 3 mois en salle de danse... Une belle soirée !

Avec le printemps les manifestations en plein air vont pouvoir reprendre. Première manifestation en extérieur avec le **Pique-nique (tiré du sac)** pour les enfants le mercredi 12 juin au city stade. Des jeux seront mis à leur disposition. Cela promet un bon moment à partager tous ensemble !

Ensuite, comme les années précédentes, le Comité des Fêtes participera, avec toutes les autres associations, à l'organisation de «Jonquières en fête» le 29 juin. Après les vacances d'été, la maintenant traditionnelle **Brocante** se déroulera le **15 septembre**. L'association renouvelle les adhésions pour 2024. (*Contactez Gérard LAUNAY - 06 64 65 48 50*).



ENVIRONNEMENT

Actualités

Samedi 16 mars : Opération « Hauts de France propres »

Comme chaque année, la commune a participé à cette opération de ramassage de détritres en tous genres, résultat de gestes d'incivilité. Saluons d'abord la participation des bénévoles et des agents communaux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Il est à souligner que le ramassage organisé ce jour-là concernait surtout les entrées de village et plus particulièrement les bas-côtés du CD 98 et de la petite route rejoignant la RN31 : bouteilles-canettes en verre et métal polluant les fossés et bordures des champs- débris divers etc... Le sport pratiqué ici et ailleurs sur les bords de route semble le lancer de flacons divers destinés à épancher la soif de certains automobilistes. Il n'est pas question ici d'incriminer notre population pour ces incivilités, le mal venant d'ailleurs, simple constat qu'en matière d'éducation il y a encore fort à faire...

Les enfants de l'école ont participé aussi à cette opération en se chargeant du nettoyage autour de l'école et du city-stade le vendredi 15 mars, sur le temps scolaire. Gageons que ces initiatives positives aident à développer le respect de la nature et de l'espace public.

(Les sacs résultant de cette collecte ont été ramassés par les services de l'ARC.)

Vendredi 22 mars après-midi et samedi 23 mars au matin

Distribution annuelle des sacs jaunes pour le tri et des sacs en kraft pour les déchets verts, cour de la mairie.

Lundi 1^{er} avril : Reprise de la collecte des déchets verts (à déposer devant le domicile dimanche soir ou très tôt le lundi matin)

Vendredi 19 avril : Conférence sur le Frelon asiatique par Thierry LARDIER, apiculteur, salle Le Grand Pré, à 18h30. Entrée libre.

AU THÉÂTRE CE SOIR...

Quel plaisir et quel confort de se retrouver le soir dans notre petit village pour assister à un spectacle théâtral ou musical ! des troupes de théâtre amateur comme Le Théâtre du Petit Jardin ou celle de Récréations avec son hommage à Pierre Dac.

Une ambiance très sympathique où les Jonquiérois présents côtoient de très près des artistes amateurs ou professionnels qui nous replongent dans nos classiques, de Pierre Dac à Jean Giono pour ce début d'année par exemple.



Le jeune public n'est pas oublié car la commune soutient le dispositif « Culture en milieu rural » mis en place par le département. Nous avons ainsi accueilli en décembre dernier la troupe du Théâtre en l'air et son spectacle « La petite fille de l'hiver ».

La qualité est au rendez-vous, l'espace Jean Legendre de Compiègne nous proposant toujours des spectacles originaux et surprenants sans oublier ceux quotidiens et l'actualité sont mis de côté au profit de la culture et de la convivialité.

SAVOIR VIVRE ENSEMBLE



Je ne fais pas de feu dans le jardin



Je tiens mon chien en laisse



En voiture je roule cool



La nuit je baisse le son



Je ramasse les déjections de mes animaux



J'utilise les appareils bruyants aux heures autorisées



Je respecte les règles de stationnement



Je pratique le tri sélectif



J'amène mes encombrants à la déchetterie

C'ÉTAIT HIER...



Casque de pompier conservé par un Jonquiérois

Dans les archives municipales de Jonquières, une circulaire du sous-préfet, datée du 8 mai 1840, rappelle qu'il est nécessaire d'organiser une Subdivision de Compagnie de Sapeurs-Pompiers volontaires composée de 32 hommes à prendre dans la liste des Gardes Nationaux, et qu'il faut envisager l'achat d'une pompe à incendie (prix : 1200 Frs).

La commune possède plusieurs mares parmi lesquelles il s'en trouve trois qui ne sont jamais sans eau et qu'en cas d'incendie, une pompe serait de grande utilité, pouvant facilement être alimentée dans toute l'étendue de la commune.

L'année suivante, le maire propose l'achat de 32 casques de pompiers (495 Frs). Le Conseil considérant cet achat indispensable, demandera une aide de 295 Frs à M. le Préfet et mettra 200 Frs au prochain budget, en considérant que la Commune a été surchargée d'impôts extraordinaires depuis 10 ans avec les achats de l'école et du presbytère, la construction des chemins et la réparation des vitraux de l'église.

Les fréquents incendies, sont occasionnés, en partie, par la mauvaise construction des habitations, (7/8 construites en bois et couvertes en chaume), les cheminées ne s'élèvent presque pas au-dessus des toitures.

Plusieurs arrêtés municipaux vont régulariser cette situation. Celui du 3 août 1851 stipule que les couvertures en chaume, paille ou autre matière combustible sont interdites dans toute l'étendue de la commune. Les cheminées qui ne s'élèvent pas à 1 m 63 au-dessus de la toiture devront être élevées à cette hauteur.



Modèle de pompe à incendie dont il reste des éléments dans la cour de la mairie

L'ardoise, la tuile ou toute matière incombustible seront privilégiées. Considérant qu'il est du devoir de l'autorité municipale de prévenir les funestes effets des incendies d'autres arrêtés concernent les distances à respecter entre les habitations et les matières combustibles (fourrage, paille), pas d'entreposage de chanvre et de matières sèches à proximité des fours.

Il est défendu de circuler et de travailler à proximité de la ferme, la nuit, sans lanternes en bon état. Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 m des habitations...

En 1853, la construction d'un bâtiment pour la pompe à incendie sur un terrain proposé par M. l'abbé Deligny, à côté du presbytère, sera approuvée par M. Lefèvre maçon et M. Gambier maire.



ASSEMBLÉE NATIONALE

Le **lundi 9 septembre 2024** nous organisons une visite du **PALAIS BOURBON** (Assemblée Nationale) avec notre député Pierre VATIN.

Bulletin d'inscription à retourner en mairie **avant le 31 MAI 2024** avec copie de votre pièce d'identité.

Nombre de places limitées.

Un bulletin d'inscription est distribué avec ce journal.



MAIRIE DE JONQUIÈRES 18, rue de l'Archerie
03 44 37 39 00 - e-mail : contact@jonquieres60.fr

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

La mairie organise une visite du Palais Bourbon, Assemblée Nationale, grâce à l'intervention de notre Député Pierre VATIN.

LA VISITE EST PRÉVUE A 11H40 SUR PLACE (durée de la visite 1h30).

LA MAIRIE PREND EN CHARGE ET ORGANISE LE TRANSPORT A PARTIR DE JONQUIÈRES EN BUS.

DÉPART 9H PLACE DES TILLEULS.

RETOUR 15H30 AU DÉPART DE PARIS.

PLACES LIMITÉES

IMPÉRATIF : JOINDRE PHOTOCOPIES DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ, CECI A LA DEMANDE DU SERVICE SÉCURITÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.



MAIRIE DE JONQUIÈRES 18, rue de l'Archerie
03 44 37 39 00 - e-mail : contact@jonquieres60.fr

pour la visite du **PALAIS BOURBON**
ASSEMBLÉE NATIONALE »

organisée par la Mairie de Jonquières,
à partir de la Place des Tilleuls retour 15h30 au départ de Paris

PLACES LIMITÉES

Pour la visite du **PALAIS BOURBON**

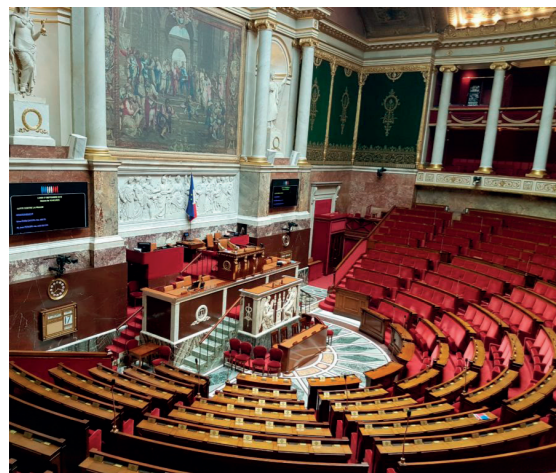
Adresse E-Mail : PRÉNOM :

Nombre de personnes : Téléphone :

Restauration libre à votre convenance

Transport en bus, pris en charge par la mairie.

**« DATE BUTOIR DE RÉPONSE LE 31 MAI 2024
RÉPONSE A DÉPOSER A LA MAIRIE,
JOINDRE INSCRIPTION ET PHOTOCOPIE PIÈCE D'IDENTITÉ. »**



AMÉNAGEMENT TRAVAUX GESTION DES BOIS

Vidéoprotection :

La mise en service de la vidéoprotection est effective depuis le mercredi 20 mars 2024 et les 9 caméras sont reliées au Centre de Surveillance Intercommunal de l'Agglomération de Compiègne.

Mur de la Mairie :

Ces travaux se sont révélés nécessaires à entreprendre pour des raisons de sécurité. La restauration est en cours et réalisée conforme à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France. Une nouvelle grille, identique à celle existante, sera posée sur le mur de gauche afin de garder une harmonie à cet ensemble donnant sur la voie publique.

Rue de Varanval (entre la ruelle du Grand Pré et la ruelle du Clos Lamarre) :

L'aménagement paysager avec les nouvelles plantations de végétaux et agrémenté de portiques dans la continuité de l'environnement de la Place des Tilleuls, est terminé. La perception d'un village réside dans la qualité de son environnement, la propreté de ses rues et de ses espaces verts.

Rue Saint Nicolas, Place des Joncs et Chemin du Mont Le Hart :

Après les travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable qui ont commencé le 2 avril, le début des travaux de l'enfouissement des réseaux BT EP Orange et Fibre est programmé pour le 13 mai 2024. Pendant toute la durée de ces travaux nous sommes conscients de la gêne occasionnée pour l'ensemble des riverains et vous demandons de bien vouloir nous en excuser. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Rue du Château (face au N°22) :

Un passage piéton a été créé avec la pose de panneaux «flash» pour améliorer la sécurisation de cet espace dont la vitesse pour rappel est limitée à 30 km/h.

LA FIBRE A JONQUIÈRES

FREE opérateur national commence à déployer son réseau fibre sur JONQUIÈRES en plus de SFR.

ORANGE ne bouge toujours pas pour le moment.



CHASSE AUX ŒUFS

Belle matinée ensoleillée pour la chasse aux œufs, organisée par la commune comme chaque année le dimanche de Pâques, dans la cour de l'école.

Les enfants, venus nombreux, se sont lancés dans la recherche active de lapins, poules, œufs divers avant la remise des chocolats.

Un beau moment de l'enfance partagé avec les familles présentes.

